

RÉUSSIR VOTRE PROJET DE DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Atteindre l'objectif « full démat »

2 JOURS, 14 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : MP73

Objectifs de la formation

- Être en mesure de dérouler un projet de dématérialisation de la commande publique dans une collectivité locale de bout en bout
- Appliquer les règles d'utilisation de la signature électronique pour pouvoir l'utiliser
- Élaborer des politiques d'achats efficaces et faciliter l'accès à la commande publique des opérateurs économiques

Animée par

- **RENARD Gildas**
Chef de projet pilotage de la politique d'achat,
**CONSEIL RÉGIONAL DE
BRETAGNE**
- **DUCLOS Anne-Charlotte**
Cheffe du service politique d'achat de la
Région Bretagne,

Public concernés

- Acheteur public et responsable des services marchés / commande publique ; Responsable des services informatiques ; Toute personne devant participer à la mise en place des procédures dématérialisées de marchés publics

Dates

- **Paris**
15-16/09/2020

Enjeux, contexte et bénéfices de la dématérialisation totale des marchés publics

- Comprendre le contexte de la modernisation de la commande publique
- Identifier les principaux bénéfices de la simplification et de la dématérialisation des achats publics : des économies de gestion interne (temps et coût), une optimisation du coût global des achats (massification, standardisation, mutualisation), un accès facilité des entreprises et une augmentation significative de la concurrence au sein de secteurs d'activités bénéficiant peu de la commande publique
- Présenter le plan de transformation numérique 2017 - 2022 de la commande publique
- Dume et MPS : comment mieux accompagner les TPE/PME
- Revenir sur la simplification des procédures et des échanges entre les acheteurs publics et opérateurs économiques
- Open data : Quelles données essentielles de la commande publique doivent être publiées
- Appréhender les bénéfices citoyens de l'open data

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Promotion estivale -Le Moniteur Formations _____ 1251,00 €HT
- Tarif général Dom-Tom _____ 1695,00 €HT

Comprendre le cadre

réglementaire européen et national entourant les enjeux de dématérialisation

- Faire le point sur le cadre réglementaire : contexte communautaire, Loi pour une république numérique, Connaître l'axe 3 du Programme de Développement concerté de l'Administration Numérique Territoriale (DcANT), ordonnance, décret, arrêtés relatifs à la commande publique
- Quelles obligations, quelles échéances respecter : calendrier réglementaire
- Faire le lien avec les obligations réglementaires de dématérialisation de la chaîne comptable
- Intégrer les obligations du RGPD

Les préalables à la mise en œuvre d'un projet de dématérialisation

- Quelques fondamentaux sur la méthodologie de projet
- Établir une stratégie : cartographie des acteurs impactés, rétro planning, actions prioritaires...
- Cartographier les circuits internes et les transposer en circuits 100% dématérialisés
- Choisir une plateforme de dématérialisation
- Intégrer à votre système d'information achat les nouveaux enjeux de la dématérialisation : gestion de la preuve électronique, gouvernance des données etc.

Intégrer la dématérialisation à la préparation d'un marché public

- Adapter les documents de consultation : clauses à intégrer dans les règlements de la consultation / documents annexes explicatifs pour les opérateurs économiques

- Publier des consultations

- Les informations à communiquer aux candidats et les enjeux de la déclaration sur l'honneur dans le cadre de la consultation

Recevoir des candidatures et des offres

- Collecte sécurisée des informations transmises par les candidats
- Traiter les demandes de régularisation et les compléments de candidatures
- Traiter les candidatures en groupement
- Comment s'effectue la communication des documents fiscaux et sociaux
- Mettre en place un parapheur électronique

Attribuer le marché

- Arborescence et organisation des pièces de marchés
- Télétransmission au contrôle de légalité
- Gestion de la preuve électronique et archivage à valeur probante

Définir les notions de certificats électroniques et de signature électronique

- Qu'est-ce qu'un certificat électronique, comment s'en procurer un, qui doit être titulaire du certificat, quels points de vigilance avoir en matière de sécurité, de délai d'obtention et d'agrément pour pouvoir répondre à des marchés
- Quelles sont les modalités et les enjeux de la signature électronique : quels outils sont nécessaires, connaître les formats de signature, maîtriser la procédure à suivre

Identifier les clés de réussite de la mise en place du projet

- Détecter les freins internes et externes
- Revoir les processus internes
- Accompagner le changement auprès des agents : formation, sensibilisation en amont
- Mettre en place une gouvernance des données
- Intégrer la transversalité interne et externe liée à la dématérialisation
- Communiquer en direction des opérateurs économiques avec le soutien des organisations et fédérations professionnelles

Cas pratique

- Retour d'expérience du formateur : contexte local, partage des difficultés rencontrées et dépassées, partage des avantages pour les acheteurs publics et les opérateurs économiques
- Étude de la mise en œuvre de la dématérialisation des marchés publics dans une collectivité de taille intermédiaire
- Travail concret sur des exemples apportés par les stagiaires : définition des processus à mettre en œuvre / aide au choix des outils indispensables pour mettre en œuvre de la dématérialisation
- Possibilité de prévoir des études de cas spécifiques : fonctionnalités et publication sur différents profils d'acheteurs ; ouverture de plis et vérifications à effectuer ; fonctionnalités de différents outils de signatures électroniques/parapheurs électroniques